

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances »

Conseil municipal du 25 mars 2013  
Séance du 14 mars 2013

## 4 Budget annexe « La justice » – clôture définitive – reprise des excédents

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. CABARET

M GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Par délibération en date du 21 septembre 2012, le conseil municipal a adopté la clôture du budget annexe « La justice ».

Les écritures comptables retraçant la réintégration des terrains restants, la restitution de l'avance consentie par le budget principal et la consolidation de la subvention définitive du budget de la ville ont été émises intégralement sur l'exercice 2012.

A l'issue de la gestion 2012, on constate un excédent de la section d'investissement à hauteur de 95 258,32 € et un déficit de la section de fonctionnement d'un même montant.

En vertu des articles L1612-7 et L2311-6 du code général des collectivités territoriales et afin de permettre à Madame la Trésorière de Creil Municipal de procéder à la clôture définitive des comptes, il y lieu de l'autoriser à reprendre l'excédent capitalisé de la section d'investissement au profit de la section de fonctionnement, comme suit :



Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme CAPON

M. BERNARD-LUNEAU

Mme FÉVRIER

M. NACHITE

# maintenant !

- Débit du 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 95 258,32 €
- Crédit du 7785 : Excédent d'investissement transféré au compte de résultat : 95 258,32 €

Pour ce faire, il vous est proposé l'ouverture de ces crédits sur le budget annexe « La justice ».

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L1612-7 et L2311-6,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 14 mars 2013,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 7

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser Madame la Trésorière de Creil Municipal à reprendre l'excédent capitalisé de la section d'investissement au profit de la section de fonctionnement, comme suit :

- Débit du 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 95 258,32 €
- Crédit du 7785 : Excédent d'investissement transféré au compte de résultat : 95 258,32 €

**Article 2** : d'adopter l'ouverture des crédits en conséquence au titre du budget 2013 conformément au document annexé au budget principal.

**Article 3** : d'autoriser Madame la Trésorière à clôturer définitivement le budget annexe « La justice »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **28 MARS 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **02 AVR. 2013**

Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... 2/04/13

et publication ou notification le... 28/03/13

CREIL, le... 2/04/13

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Rakuy

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISE-PICARDIE